

Des Israéliens en Europe

Désirs d'ailleurs et dispositions à la mobilité

Karine Lamarche¹ et Arthur Pacalet²

[Résumé] Pays d'immigration, Israël a connu tout au long de son existence un mouvement inverse d'émigration. Pendant longtemps, celui-ci a concerné très majoritairement les pays anglo-saxons et en particulier les États-Unis. Depuis quelques années néanmoins, l'Europe et notamment Berlin font figure de nouvelles destinations. Nous suggérons dans cet article que les motifs qui guident les Israéliens vers des pays tels que l'Allemagne et la France, qui ont pour caractéristique commune d'être non-anglophones et d'avoir développé un système social efficace, diffèrent de ceux mis en avant dans les travaux antérieurs sur les pays anglo-saxons, à savoir des motifs principalement économiques. Nous proposons pour cela d'analyser les explications formulées par deux groupes d'acteurs pour justifier leur installation ou leur projet d'installation dans ces pays : des Israéliens installés à Paris et Berlin d'une part, et des candidats au départ rencontrés en Israël d'autre part. Cet article revient également sur les ressources permettant la réalisation de ces projets migratoires, montrant ainsi que ces derniers sont directement liés à des dispositions sociales susceptibles d'être converties en dispositions à la mobilité.

Mots-clés : Migrations, mobilités transnationales, Israël, Europe, sionisme, Ashkénazes

[Abstract] Although Israel has been built as an immigration country, it has always experienced a reverse movement of emigration. For quite some time this movement was mainly oriented toward Anglo-Saxon countries, notably the United States. However, Europe and Berlin in particular recently became new attractive destinations. We suggest that the motives leading Israelis towards countries such as France and Germany, which share the common attribute of being both non-English speaking countries and of having developed an efficient welfare system, are quite different from those highlighted by previous studies. According to those studies, the motives that pull many Israeli to Anglo-Saxon countries are indeed primarily economically driven. The explanations given by two groups of people to justify either their overseas settlement, or their intention to move from Israel to Europe have been reviewed for the purpose of this article. The first group is composed of Israelis who settled in Paris and Berlin, whereas the second group gathers prospective migrants who still live in Israel but intend to move in the near future. This article also aims to point out the specific resources allowing these migration projects to come true. It indicates that they are directly connected to social dispositions that may be converted into assets for mobility.

Keywords: Migrations, transnational mobilities, Israel, Europe, Zionism, Ashkenazis.

1 Centre nantais de sociologie, CNRS.

2 Sciences Po – Centre de recherche français à Jérusalem.

Introduction

Depuis sa création en 1948, l'État d'Israël multiplie les efforts pour attirer en son sein les Juifs de la Diaspora. L'immigration juive, appelée en hébreu *alya* (« montée »), est en effet au cœur du projet sioniste. À l'inverse, l'émigration, désignée par le terme *yerida* (« descente »), se trouve à contre-courant absolu de celui-ci. Pendant longtemps, les *yordim* (« ceux qui descendent », c'est-à-dire les émigrés³) étaient considérés comme des traîtres abandonnant leur pays. À l'heure où s'accroissent échanges et circulations, l'émigration ne fait plus l'objet d'un tel opprobre mais reste néanmoins un sujet très sensible en Israël, comme en témoigne son retour périodique dans le débat public. Cette réaction s'explique tout d'abord par le fait que ceux qui partent sont généralement des jeunes diplômés ou en formation, issus des classes moyenne et supérieure, ce qui constitue un préjudice important pour le pays (Ben-David, 2007). Elle s'explique également d'un point de vue démographique : le départ chaque année de milliers d'émigrants⁴, dont une partie ne rentrera jamais, aggrave la « menace » que les autorités voient peser sur le caractère juif de l'État⁵. Enfin, même si leur démarche est de mieux en mieux comprise, ceux qui émigrent mettent à mal le fondement idéologique sur lequel s'est bâti Israël, à savoir le « retour » des Juifs sur cette terre et la fin de l'exil (Gold, 2002 : 8).

Il est difficile d'évaluer précisément l'ampleur de ce phénomène migratoire. Les critères utilisés pour comptabiliser le nombre d'Israéliens vivant à l'étranger ne sont en effet pas toujours les mêmes⁶. Il semble par ailleurs que les autorités israéliennes mettent peu d'empressement à se saisir de la question en raison du malaise qu'elle suscite. Mais au-delà de la difficulté à proposer des estimations fiables, l'intérêt d'étudier l'émigration israélienne vers l'Europe réside dans le fait qu'une part non-négligeable de ceux qui partent dispose déjà d'un passeport européen. L'Allemagne et l'Autriche ont en effet mis en place dès la fin de la Seconde Guerre mondiale une politique de

3 Cet article s'intéresse exclusivement aux Israéliens juifs.

4 Les statistiques officielles israéliennes (CBS) estiment à 14.000 par an le nombre de citoyens israéliens qui ont émigré pour la période de 1990 à 2000. Les années 2001-2002 ont vu ce ratio augmenter à 20.000, probablement en raison de la seconde Intifada. Le flux des départs a ensuite retrouvé son niveau des années 1990 (*Central Bureau of Statistics* 2007, 2008, 2009, cité par Cohen, 2011).

5 Bien qu'Israël se définisse comme l'État du peuple juif, les Arabes israéliens, majoritairement musulmans, représentent 20 % de sa population. Ainsi, si la judéité donne droit à la citoyenneté israélienne selon les critères établis par la Loi du Retour de 1950, elle reste dissociée de l'israélité puisqu'il est possible d'être Israélien et Arabe.

6 Le *Bureau Central des Statistiques* israélien estimait en 2008 que plus de 750.000 Israéliens vivaient à l'étranger, soit près de 10 % de la population totale du pays. Chamie et Mirkin parlent d'un million de personnes (2011). Le sociologue Yinon Cohen propose pour sa part le chiffre de 189.000 émigrés israéliens. Il ne tient en effet compte que des personnes de plus de 15 ans nés en Israël ou en Palestine mandataire et résidant dans un pays de l'OCDE (Cohen, 2011 : 49).

restitution permettant aux personnes déchués de leur nationalité entre 1933 et 1945, ainsi qu'à leurs descendants, de la récupérer. À partir des années 2000, de plus en plus d'Israéliens se sont engagés dans cette démarche, non sans provoquer l'ire d'une partie de leurs concitoyens. À la même période, d'autres pays sont également entrés dans la « ronde des passeports » grâce à leur adhésion à l'Union européenne et à leur plus grande permissivité concernant la bi-nationalité. C'est notamment le cas de la Pologne, de la Roumanie, de la Hongrie, de l'ex-Tchécoslovaquie et de la Bulgarie, qui ont vu, en quelques années, les candidats au précieux sésame affluer. On estime ainsi que près de 350 000 Israéliens auraient obtenu un passeport européen au cours de ces dernières années (Harpaz, 2013 : 198).

Étudier les départs vers l'Europe prolonge donc de manière pertinente les travaux déjà menés sur l'émigration israélienne, qui se sont principalement centrés sur l'Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, sur le Royaume-Uni et l'Australie (Sobel, 1986 ; Shokeid, 1988 ; Cohen, Haberfeld, 2003 ; Rebhun, Lev Ari, 2010). Nous nous intéresserons ici à celles et ceux qui ont choisi de s'installer en France et en Allemagne, pays non-anglophones et dont l'histoire avec Israël est complexe. Ces dernières années, le nombre de jeunes Israéliens à Berlin a fortement augmenté. Ils y seraient aujourd'hui entre 10 et 20.000 (Aderet, 2013) alors qu'ils n'étaient pas plus de quelques centaines au début des années 2000⁷. Au-delà du cas de cette ville, il s'agit d'interroger les raisons invoquées par celles et ceux qui ont fait le choix de quitter leur pays pour l'Europe et la manière dont ces raisons peuvent être mises en relation avec certaines propriétés sociales et dispositions à la mobilité. Nous défendons en effet l'idée que les motifs qui guident des Israéliens vers la France ou l'Allemagne se distinguent de ceux qui poussent à émigrer vers les pays anglophones.

Cet article s'appuie sur des entretiens menés dans le cadre de deux enquêtes de terrain complémentaires : la première, en Israël, s'attachait à interroger les envies de départ vers l'étranger, plus particulièrement vers l'Europe, de jeunes Israéliens ; la seconde portait sur des personnes ayant effectivement quitté Israël et vivant aujourd'hui à Paris ou à Berlin⁸. Trois ensembles de motifs structurent les discours des Israéliens rencontrés, qu'ils envisagent d'émigrer ou qu'ils soient déjà installés à l'étranger : les difficultés économiques et sociales rencontrées en Israël, l'enclavement géographique de ce pays et les questions politiques et/ou sécuritaires liées au conflit⁹.

7 Il est toutefois difficile d'apprécier la fiabilité de ces différents chiffres dans la mesure où de nombreux Israéliens arrivent en Allemagne avec un passeport européen.

8 La première enquête a été réalisée par Arthur Pacalet dans le cadre d'un stage de six mois au Centre de recherche français à Jérusalem de février à août 2014, et la seconde par Karine Lamarche dans le cadre d'un post-doctorat au sein du Labex Structuration de mondes sociaux (Toulouse) en 2014. En tout, quarante-deux entretiens semi-directifs ont été réalisés : treize en Israël, treize à Paris et seize à Berlin. Les auteurs tiennent à remercier le Centre de recherche français à Jérusalem pour son accueil et le soutien de son équipe.

9 Nous écartons ici volontairement les motifs conjugaux et familiaux qui concernent un nombre très restreint de nos enquêtés.

Certaines ressources matérielles et immatérielles rendent par ailleurs le départ vers l'Europe non-anglophone envisageable et parfois préférable à un départ vers l'Amérique du Nord ou le Royaume-Uni, permettant ainsi la concrétisation de ces « désirs d'ailleurs ». Nous faisons donc ici le choix de présenter dans un premier temps les motifs invoqués par les Israéliens rencontrés pour expliquer leur départ ou leurs envies de départ, avant de montrer en quoi leurs propriétés sociales¹⁰ ont pu ou peuvent être converties en ressources migratoires et permettent à ces projets de prendre corps.

1. Pourquoi partir ? Comprendre l'envie de quitter Israël

Le premier ensemble de motifs invoqué par les candidats à l'émigration et par les Israéliens vivant à l'étranger, notamment parmi les 25-35 ans¹¹, est le sentiment qu'ils « donnent plus qu'ils ne reçoivent » à leur pays. Leur participation au fonctionnement de ses institutions leur semble bien supérieure au bien-être qu'ils peuvent en retirer, en raison de la médiocrité de la protection sociale et des services publics israéliens. Tal est né en 1979 à Rehovot dans une famille de classe moyenne. Il a fait son service militaire obligatoire (d'une durée de trois ans pour les hommes et de deux ans pour les femmes) pendant lequel il a enseigné l'arabe au sein de l'armée, avant de travailler en parallèle de ses études. Il explique son envie de partir pour Berlin par le fait que son pays n'était pas en mesure de lui offrir la vie à laquelle il aspirait, malgré les sacrifices qu'il avait consentis pour lui :

Les jeunes ont le sentiment qu'ils donnent énormément. On sert dans l'armée, on paie des impôts, les loyers ici sont très élevés, la vie quotidienne est chère. Tout est cher. Le pays te vampirise. C'est très dur de grandir ici, de vivre ici, d'acheter un appartement, de vivre une vie décente.

Le service militaire est probablement la contribution au pays perçue comme la plus contraignante par les jeunes Israéliens. La plupart des prétendants au départ rencontrés nous ont fait part de leur amertume face à ce qu'ils considèrent comme un sacrifice de leurs jeunes années. Ils dénoncent le caractère obligatoire de la conscription,

10 Nous traiterons principalement du milieu socio-économique et de l'origine géographique de la famille, ainsi que du niveau d'études.

11 Cette tranche d'âge a été choisie pour les entretiens menés en Israël. En effet, c'est généralement à l'issue du service militaire et de l'habituel voyage au bout du monde qui suit, soit vers vingt-cinq ans, que les jeunes Israéliens commencent à s'installer dans une vie d'adultes autonomes. La génération actuelle des 25-35 ans est en outre la première à n'avoir pas connu les grands conflits interétatiques qui ont marqué l'histoire israélienne. Les personnes rencontrées à Paris et Berlin étaient quant à elles, à une exception près, toutes arrivées en Europe avant trente-cinq ans, mais certaines ayant été rencontrées trente ans après leur installation, elles ne rentrent pas dans la tranche d'âge choisie pour les candidats au départ.

contraire à l'idéal de libre-arbitre et de choix individuel auquel ils aspirent¹². La participation des individus au fonctionnement de la collectivité israélienne passe aussi par le financement des services publics au moyen des impôts. Sans être spécifique à Israël, cette participation est considérée par beaucoup comme particulièrement élevée en comparaison de la qualité des services publics dont peuvent espérer bénéficier les citoyens en retour. La disproportion ressentie ne cesse de s'accroître depuis les années 1980 et la politique continue de diminution des dépenses publiques (OECD, 2013 : 3). De manière plus générale, le coût de la vie est régulièrement dénoncé comme difficilement supportable tant pour les classes populaires que pour les classes moyennes dont est majoritairement issue la population étudiée¹³. L'augmentation du coût de la vie touche aussi bien le marché du logement¹⁴ que les produits de consommation courante et l'alimentation. Elle a été à l'origine du plus grand mouvement social que le pays ait connu, celui de l'été 2011¹⁵. À cette occasion, c'est non seulement la part croissante des factures dans le budget des ménages qui a été condamnée, mais aussi une répartition des richesses considérée comme inégalitaire (Bulle, 2013 ; Shalev, 2012).

Un autre motif invoqué de manière récurrente par les Israéliens rencontrés pour expliquer leur désir de quitter le pays concerne le sentiment d'étouffement lié à sa taille et à sa situation d'enclavement. À l'exception de la Jordanie et de l'Égypte, il n'est en effet possible de quitter Israël que par les airs. Or, si le Sinaï était jusqu'à récemment très prisé, l'instabilité politique qui y règne aujourd'hui en fait une région déconseillée aux touristes. Quant à la Jordanie, rares sont les Israéliens qui s'y aventurent par crainte de courir un risque du fait de leur nationalité. Sa taille restreinte et son isolement géographique mettent ainsi Israël dans une position de quasi-

12 Les Israéliens que nous avons rencontrés ont tous accompli leur service militaire à l'exception de trois d'entre eux qui ne sont pas allés au bout et de deux femmes qui ont fait un service civil à la place.

13 Le *Bureau Central des Statistiques* israélien reprend la définition de la Banque centrale israélienne selon laquelle la « classe moyenne » est « composée des ménages dont le revenu disponible équivalent est compris entre 75 % et 125 % du revenu médian » (Bank of Israel, 2012). Le terme « classes moyennes » ne renvoie toutefois pas à un groupe social clairement délimité. Nous l'employons ici dans son acception subjective, les personnes rencontrées ayant déclaré d'elles-mêmes appartenir à la classe « moyenne » ou « moyenne supérieure ».

14 Entre 2008 et fin 2013, les prix de l'immobilier ont augmenté de 55 % et les prix à la location de 30 %. Dans le même temps, les salaires n'ont, eux, pas été réévalués (Vergès, 2015).

15 Ce mouvement sans précédent est parvenu à rassembler dans la rue près de 450.000 manifestants, venus de tout le pays et issus des différents segments de la société israélienne.

insularité¹⁶ qui peut être à l'origine de la volonté de partir. Amichai est né en 1969 et a grandi à Tel-Aviv dans une famille non-pratiquante proche du parti travailliste. Alors qu'il disposait en Israël d'un poste intéressant et bien payé, il est parti en 2001 pour Berlin, convaincu que « la terre promise était ailleurs ». Pour expliquer son départ, il invoque notamment son impression d'enfermement :

Avant, on pouvait aller en Égypte ou en Jordanie mais aujourd'hui, plus personne n'y va. Donc en fait, on n'a nulle part où aller à moins de prendre l'avion et cela donne l'impression d'être de nouveau dans un ghetto, un ghetto isolé du monde que nous, Israéliens, avons créé... [...] Établir un foyer de peuplement juif au milieu du Moyen-Orient, je ne vois pas comment cela aurait pu marcher. C'est un peu comme un château dans les airs.

La deuxième partie de cette citation illustre bien le sentiment d'« anatopisme »¹⁷ exprimé par de nombreux enquêtés. Celui-ci est particulièrement fort parmi les Israéliens d'origine ashkénaze appartenant aux classes moyennes et supérieures, qui se perçoivent comme plus Européens que Moyen-Orientaux et peuvent, de ce fait, ressentir un décalage entre leur mode de vie et leurs aspirations d'une part, et la situation géographique d'Israël d'autre part (Pacalet, 2014 : 52). Pour bon nombre d'Israéliens se considérant comme progressistes, il est d'ailleurs inenvisageable de vivre en dehors de Tel-Aviv. Or cette ville, d'une cinquantaine de kilomètres carrés et densément peuplée, apparaît souvent comme un village où le contrôle social peut être pesant.

Cette impression de vivre dans un espace confiné et soumis à une pression sociale quasi-constante pousse de nombreux Israéliens, notamment parmi les jeunes gays et lesbiennes, à rêver d'espaces ouverts, de liberté et d'anonymat¹⁸. C'est le cas de Michal née en 1985 dans « un environnement très *mainstream*, où il fallait toujours suivre les règles ». Son choix de faire un service civil à la place de l'armée était, dit-elle, lié au fait d'être lesbienne. Il l'amène à militer contre l'occupation. C'est à partir de là que se développe son envie de quitter Israël, une envie qui a donc à voir tant avec sa sexualité qu'avec ses engagements politiques antérieurs :

Quand j'étais active politiquement et socialement, j'ai décidé assez vite que je voulais partir à l'étranger. Malgré le fait que j'avais trouvé un espace de sociabilité qui

16 Plusieurs chercheurs parlent à ce sujet du « syndrome » (Bar-Tal, 1983) ou du « complexe de Massada » (Dieckhoff, 2003), en référence à la menace existentielle que ressentent de nombreux Israéliens à l'égard de leur environnement géopolitique. Massada était une forteresse située dans le désert de Judée, où un groupe de rebelles juifs trouva refuge en 66 après J.-C., lors de la grande révolte contre les Romains, et où la légende veut qu'ils se suicidèrent collectivement plutôt que de capituler.

17 Terme qui désigne le fait que quelque chose a été « placé hors de sa place adéquate », provoquant ainsi « un arrangement incorrect » (Merton, 1965 : 218).

18 Parmi les trente personnes rencontrées en Europe, cinq ont présenté le fait d'être gay ou lesbienne comme un élément ayant alimenté leur projet d'émigration. Trois personnes sur les treize rencontrées en Israël étaient aussi gays ou lesbiennes.

me sortait de mon environnement, de mon milieu d'origine, j'avais quand même envie de partir d'Israël. Il y avait aussi cette question un peu parallèle de la sexualité, la manière dont je vivais ma vie sentimentale parce qu'Israël, c'est tout petit et le milieu LGBT¹⁹ en Israël, c'est encore plus petit [...]. Je sentais un manque de possibilités, d'opportunités, de lieux pour faire autre chose...

S'il est vrai que l'envie, exprimée par de nombreux/ses homosexuels et lesbiennes, de vivre dans une grande métropole où il est possible de se fondre dans la masse, fait écho aux motifs de départ invoqués dans d'autres mouvements migratoires (Blidon, Guérin-Pace, 2013), la taille d'Israël et son isolement géographique expliquent la récurrence de ce motif dans les discours des migrants interrogés.

Appréhender ce phénomène nécessite également de prendre en compte la situation politique et sécuritaire du pays. Les deux tiers de nos enquêtés ont ainsi évoqué la persistance du conflit et/ou de l'occupation comme un facteur ayant influencé, parfois de manière décisive, leur volonté de partir. Amichai explique ainsi :

Depuis l'assassinat de Rabin [en 1995], je me sentais vraiment désespéré. Et quand la 2^e Intifada a éclaté, en 2000, treize ans après la 1^{ère} Intifada pendant laquelle je faisais mon service militaire, j'ai soudain compris que tout ça allait se répéter encore et encore et encore...

D'autres, partis pour des motifs professionnels ou personnels, pensaient rentrer au bout de quelques années mais ont repoussé ce projet en raison de la situation politique du pays. C'est le cas de Tali qui est arrivée en Allemagne avec son futur mari au début des années 2000. Tous deux ont été attirés dans ce pays par la perspective de pouvoir faire des études de qualité gratuites et pensaient rentrer chez eux une fois celles-ci terminées. Mais les opportunités professionnelles et le confort de vie qu'ils ont trouvés à Berlin, combinés à la tension permanente qui règne en Israël et à l'apparente insolubilité du conflit, les ont amenés à reconsidérer ce choix :

J'ai compris à quel point la société dans laquelle j'ai grandi est folle, le fait que tout y est stressant. [J'ai pris conscience de] la peur que je ressentais à 8 ans quand la 1^{ère} Intifada a éclaté, de la tristesse de perdre une amie à 18 ans dans un attentat, de toutes ces choses qui faisaient partie de ma vie là-bas. Grandir avec la peur, ce n'est pas avoir une enfance normale. Il y a pire, bien sûr, mais quand je compare mon enfance avec celle de mes enfants, cela n'a rien à voir.

Les Israéliens qui s'installent en Europe se situent globalement plus « à gauche »²⁰ de l'échiquier politique israélien que le reste de leurs concitoyens. Parmi ceux que nous avons rencontrés, aucun n'apportait par exemple son soutien au gouvernement Ne-

19 Lesbien, gay, bisexuel et transgenre.

20 Contrairement à ce que l'on connaît en Europe, la division "droite/gauche" du spectre politique israélien se fait moins autour de considérations socio-économiques qu'en fonction des solutions proposées pour gérer le conflit ("faucons" vs "colombes") et de l'attachement aux valeurs démocratiques et égalitaires.

tanyahou²¹ et une large partie se déclarait favorable à l'évacuation des colonies. Si certains d'entre eux se disaient très attachés au sionisme, la plupart affirmaient au contraire avoir pris leurs distances avec cette idéologie. Pour autant, ils reconnaissent volontiers leur fort attachement à Israël, sa culture, sa langue et ses paysages, ainsi que l'empreinte qu'avait laissée sur eux le fait d'avoir grandi dans ce pays.

Les différents motifs invoqués rappellent *a priori* ceux déjà mis en avant dans la littérature sociologique à propos de l'important mouvement d'émigration israélienne vers les pays anglo-saxons qui a commencé dans les années 1970 (Della Pergola, 2011 ; Gold, 1997 ; Lustick, 2011). Toutefois, cette littérature met l'accent sur les motifs économiques, tandis que le besoin d'horizons nouveaux et la volonté d'échapper à un risque récurrent de violence ne sont abordés que de manière secondaire. Bien qu'il soit difficile d'établir une hiérarchie entre les différents facteurs favorables à l'émigration, les discours de nos interlocuteurs contrastent avec ceux de la population à laquelle ont été consacrés la plupart des travaux antérieurs. Dans ces discours, en effet, les facteurs politiques et sécuritaires apparaissent au même niveau que les motifs économiques. Le désarroi exprimé par les Israéliens qui quittent Israël ou sont sur le point de le faire à propos des conditions de vie dans leur pays, du sentiment d'enclavement qui y règne et d'un conflit dont l'issue semble pour le moins incertaine, brosse en creux un portrait des pays européens comme des contre-exemples idéalisés. Le modèle social-démocrate qui prédomine largement en Europe de l'Ouest garantit en effet des droits sociaux, des moyens de subsistance minimums et un accès à des services publics de qualité, qui contrastent avec l'impression de nombreux enquêtés de devoir « se battre pour survivre » en Israël et suscitent leur émerveillement. L'aspiration à une vie « normale », loin des risques de conflits armés, s'avère par ailleurs plus en phase avec la construction politique de l'Union européenne, établie pour garantir la paix entre les pays du continent, qu'avec la conception étasunienne de la sécurité et l'autorisation du port d'armes. De même, l'espace Schengen et la libre circulation des personnes qu'il permet font écho à l'idéal de mobilité auquel semble aspirer cette population²². Adam, 27 ans, qui, après ses quatre années d'étude à Tel-Aviv, a longuement arpenté l'Europe et les États-Unis, évoque ce besoin :

[En Israël], je me sens comme un poisson dans un bocal trop petit. J'ai besoin de grands espaces, d'un horizon ouvert, de quelque part où je sais que je peux marcher ou conduire pendant des heures sans être arrêté par une mer ou une frontière. Comme aux États-Unis ou en Europe...

21 La plupart des personnes rencontrées pour l'enquête en Israël votaient pour des partis situés à gauche du parti travailliste, comme le *Meretz* et le *Hadash*.

22 Il ne s'agit pas là d'une spécificité israélienne. De nombreux candidats au départ en provenance de pays de superficie réduite et/ou insulaires expriment des aspirations similaires, particulièrement lorsque les pays en question sont en voie de développement (Beine, Docquier, Schiff, 2008).

Enfin, les destinations de départ font apparaître des motifs partiellement différenciés. Le choix de s'installer à Berlin est par exemple souvent guidé par des considérations économiques, la ville restant relativement abordable à la différence d'autres grandes métropoles, considérations auxquelles s'ajoute un attrait pour les possibilités qu'elle offre, notamment en termes artistiques.

Le mode de vie berlinois est ainsi perçu comme permettant de vivre mieux avec moins d'argent, mais aussi comme synonyme d'effervescence et de créativité. Parmi les treize personnes que nous avons rencontrées dans cette ville, cinq vivaient ainsi exclusivement de leurs activités artistiques, ce qu'elles n'auraient pas pu faire en Israël. Avi est arrivé à Berlin à la fin des années 2000, à l'âge de 24 ans. Depuis plusieurs années, hostile à la politique de son pays, il avait pour projet de partir à l'étranger. Il a choisi l'Europe plutôt que les États-Unis car il disposait d'un passeport européen et Berlin plutôt que Londres, malgré la barrière de la langue, pour des raisons économiques :

Je me suis dit qu'apprendre l'allemand serait plus facile que de trouver 60.000€ surtout en tant que peintre. Et de cette manière, j'ai terminé mes études dans une très bonne situation financière. [...] Je n'aurais pas fait la moitié des choses que j'ai faites ici si j'étais resté en Israël.

L'Allemagne, qui était jusqu'à récemment une destination taboue pour de nombreux Israéliens en raison du passé nazi, est ainsi devenue en quelques années de plus en plus populaire auprès des jeunes, qui n'hésitent pas à s'installer à Berlin et à profiter du bouillonnement culturel et des avantages de la ville.

À Paris, le profil des émigrés israéliens que nous avons rencontrés était sensiblement différent puisqu'un seul exerçait une profession artistique. Une part non-négligeable d'entre eux appartenait en revanche au champ universitaire²³. Il semblerait ainsi que, si Berlin attire plus particulièrement des migrants à la recherche d'une « vie bohème » et bon marché, parmi lesquels les jeunes artistes sont nombreux, Paris séduise plutôt des personnes fascinées par la réputation de ville lumière et de centre intellectuel dont jouit la capitale française²⁴.

2. **Comment partir ? Ressources et dispositions facilitant l'émigration**

La mobilité géographique constitue une dimension fondamentale des expériences juive et israélienne (Gold, 2002 : 48). La dispersion des Juifs, qui remonte à la destruc-

23 Parmi les treize personnes rencontrées dans cette ville, deux étaient professeurs des universités, un chargé de recherche au CNRS et deux doctorantes.

24 Cette hypothèse nécessiterait d'être davantage étudiée pour établir de manière plus fiable ce qui relève du profil des migrants israéliens en France et ce qui doit plutôt être imputé à notre entrée sur le terrain et à nos propres facilités à trouver des enquêtés dans le monde universitaire.

tion du Temple de Jérusalem et à l'exil babylonien (VI^e siècle avant J.-C.), a eu pour conséquence l'implantation de communautés juives dans tout le bassin méditerranéen ainsi qu'en Europe. Celles-ci comptaient de nombreux marchands et intellectuels qui s'illustrèrent par leur cosmopolitisme précoce, leurs déplacements fréquents et leurs échanges avec le reste du monde occidental. Les Juifs se sont ainsi trouvés à l'avant-garde de la mondialisation (Slezkine, 2009). L'État d'Israël, construit sur l'idée de « rassemblement des exilés », a été créé comme une alternative à cette dispersion. Pour autant, la mobilité qui a caractérisé l'expérience juive pendant des siècles²⁵ est restée un trait fondamental de l'expérience israélienne.

Israël est en effet l'un des pays où la proportion d'habitants à s'être rendus à l'étranger est la plus élevée (Della Pergola, 2011 : 154). Nombreux sont les jeunes qui partent pendant plusieurs mois en Asie du Sud-Est, en Océanie ou en Amérique du Sud une fois leur service militaire terminé. Les étudiants israéliens, dont le niveau d'anglais est généralement très bon, passent souvent une ou plusieurs années à l'étranger, principalement en Amérique du Nord. Les visites en Europe sont également monnaie courante parmi les membres des classes moyennes et supérieures, pour qui Londres ou Paris semblent plus proches que certains territoires situés à quelques kilomètres de chez eux. On peut donc supposer que les Israéliens ont une forte propension à l'émigration, notamment les plus dotés économiquement, socialement et culturellement. De fait, ceux qui quittent Israël sont majoritairement issus des classes moyennes et sont plus qualifiés que leurs compatriotes à leur arrivée dans leur pays d'installation (Lev Ari, 2008 ; Rebhun, Lev Ari, 2010). On observe toutefois des différences relativement importantes en fonction des destinations : alors que dans les pays anglo-saxons ils sont 50 % à être diplômés d'un 1^{er} cycle universitaire (B.A. / licence), en France, ils ne sont « que » 35,8 % (Cohen, 2011 : 53-58). Les études gratuites offertes en France et en Allemagne ont ainsi représenté un attrait important pour nos enquêtés dont une partie a commencé des études en Israël avant de venir faire un Master et/ou une thèse en Europe²⁶.

Au-delà de leur niveau d'étude, les émigrés israéliens que nous avons rencontrés sont pour la plupart issus de familles favorisées et peuvent compter sur le soutien financier de leurs proches. Ils appartiennent en majorité à ce qu'Oren Yiftachel (1996) nomme l'« ethno-classe ashkénaze », pour désigner le « recouplement du lieu [de vie],

25 Cette mobilité n'a pas concerné que les Juifs (Moch, 1992) et, contrairement à l'image que les autorités israéliennes ont voulu donner de la vie en diaspora, celle-ci n'a pas été faite uniquement d'exils et de persécutions. Ainsi, dans de nombreux pays, les Juifs étaient intégrés à la population et ne se distinguaient pas par une plus grande propension à la mobilité. Il serait ainsi plus juste de parler d'« imaginaire de la mobilité » que d'« expérience de la mobilité ».

26 Sur les treize Israéliens interrogés à Paris, neuf n'avaient que l'équivalent du baccalauréat à leur arrivée et sont aujourd'hui détenteurs de diplômes de 1^{er}, 2^e voire 3^e cycle. À Berlin, par contre, douze des dix-sept Israéliens rencontrés étaient au minimum détenteurs d'un bac+3 à leur arrivée dans le pays.

de l'ethnicité et de la classe sociale » (Yiftachel, 2000). Bien que son hégémonie se soit quelque peu érodée au cours des dernières décennies (Kimmerling, 2001 ; Cohen, Habberfeld, Kristal, 2004), cette ethno-classe ashkénaze continue de rassembler l'élite socio-économique et culturelle israélienne. La convergence entre « ethnicité » et « classe sociale » (Yiftachel, 1996) contribue à expliquer que toutes les personnes rencontrées en France soient d'origine ashkénaze, de même que douze des seize personnes rencontrées à Berlin et onze des treize personnes rencontrées en Israël. Leur « ashkénazité » permet en effet de situer les émigrés et les candidats à l'émigration dans l'espace social israélien et renseigne sur l'une des conditions susceptible de rendre (ou d'avoir rendu) leur départ possible, à savoir la détention d'un passeport européen. À la différence des Israéliens originaires des pays arabo-musulmans, une partie des Israéliens dont les parents ou grands-parents ont fui l'Europe peuvent en effet espérer devenir citoyens européens, quand ils ne le sont pas déjà²⁷, ce qui constitue un atout considérable pour leur installation sur le continent et une bonne raison de choisir cette destination. Noa explique ainsi pourquoi son mari et elle ont fait le choix de s'installer à Berlin :

Nous avons toujours su que nous voulions essayer de vivre dans un autre pays.
Et j'ai un passeport allemand [...] donc l'Allemagne a toujours été... Disons que l'Europe m'était ouverte.

La ressource que constitue, pour le migrant israélien, la détention d'un passeport européen contribue à « réaffirmer les frontières de classe israéliennes selon les lignes habituelles de l'ethnicité » (Harpaz, 2013 : 192), en distinguant ceux qui peuvent y prétendre et les autres. Ainsi une partie des Ashkénazes, déjà dominants d'un point de vue socio-économique et culturel, se trouvent dotés d'un avantage supplémentaire par rapport aux *Mizrahim*²⁸ : celui de pouvoir s'installer librement en Europe ou, tout au moins, de savoir que cette option existe et pourra être utilisée si un jour « les choses tournent mal » en Israël.

Enfin, la présence de contacts, d'amis, de proches et l'existence d'un réseau composé de ressortissants du pays d'origine constituent un facteur supplémentaire dans le choix du pays de destination. Les situations à Paris et Berlin diffèrent ici sensiblement. En effet, alors que dans le premier cas les Israéliens ne se structurent que très peu autour de lieux ou d'événements spécifiques, les marques d'une présence juive israélienne, et non plus diasporique, ont fleuri ces dernières années à Berlin²⁹. La pré-

27 Les choses sont en train de changer avec la possibilité offerte à certains descendants de Juifs espagnols et portugais de récupérer la nationalité de ces pays.

28 Le terme *Mizrahi* (« oriental » en hébreu) désigne les Juifs originaires des pays arabo-musulmans à l'exception des descendants de Juifs expulsés d'Espagne au moment de la Reconquista, qui eux, sont désignés par le terme « séfarade ».

29 On peut citer, à titre d'exemple, radio et magazine en hébreu, associations culturelles, scouts israéliens, bibliothèque hébraïque, restaurants et bars, groupes Facebook très suivis, sites internet prodiguant des informations aux nouveaux venus, etc.

sence de nombreux concitoyens est ainsi devenue, pour beaucoup, un facteur d'attractivité. À Paris, les Israéliens ne sont en revanche pas structurés autour de groupes, de moments ou de lieux spécifiques. La ville compte un nombre de Juifs beaucoup plus important que Berlin mais la plupart des Israéliens rencontrés font preuve à leur égard d'une certaine retenue. S'ils sont amenés à les côtoyer, notamment lorsqu'ils enseignent l'hébreu, ils insistent sur les différences qui les en séparent malgré leur commune affiliation au judaïsme, et montrent peu d'intérêt à fréquenter les mêmes cercles qu'eux. Yanay, qui est arrivé à Paris en 1973 avec sa femme, explique ainsi :

Il y avait les Juifs et moi, j'ai tout de suite... j'ai mis un peu de distance parce que c'était pas ma tasse de thé ! [...] On rencontrait des Juifs surtout dans les banlieues... Il y a des communautés juives qui veulent apprendre l'hébreu. Donc quasiment tous les soirs on allait à Fontenay-sous-Bois, Sevran, à Paris aussi... On donnait des cours d'hébreu à des Juifs.

À l'instar de Yanay, plusieurs de nos interlocuteurs parisiens ont, pendant un temps au moins, travaillé pour des institutions juives ou vécu de l'enseignement de l'hébreu, convertissant ainsi leur israélité en ressource.

Pour une partie des personnes rencontrées, être Israélien et Juif a ainsi facilité concrètement l'arrivée et l'installation en Europe. De manière plus générale, ces personnes ont souvent bénéficié d'un faisceau de ressources financières, linguistiques et éducatives qui a rendu leur départ relativement aisé. L'histoire familiale, en liant beaucoup d'entre elles à l'Europe, a aussi rendu légalement envisageable certains projets d'émigration au moyen de l'accès à la nationalité d'un pays membre de l'Union.

Conclusion

Parce qu'elles remettent en question l'idéal sioniste et la raison d'être de l'État, l'émigration et les vellétés de départ d'une partie de la population font toujours débat en Israël. Ce mouvement, qui s'est longtemps concentré sur les pays anglophones, concerne désormais de plus en plus les pays européens non-anglophones et en particulier Berlin, devenue en quelques années une destination très prisée. L'attitude de la jeune génération vis-à-vis de l'Allemagne rompt ainsi avec celle de ses prédécesseurs, bien souvent hostiles à l'idée d'entretenir un quelconque lien avec le pays qui mit en place la solution finale.

Cet engouement semble s'expliquer en partie par le développement de revendications qui apparaissaient secondaires dans les recherches précédentes. Ainsi, si les motivations économiques semblent toujours déterminantes dans les discours des Israéliens qui quittent leur pays, la situation politique et sécuritaire ou encore le sentiment d'enclavement et d'étouffement sont très présents dans leurs propos. Ce faisant, l'Europe et les modèles qui la caractérisent semblent, davantage que les pays anglo-saxons, répondre au désir de mener une vie qu'ils qualifient de « normale ». Par la manière dont ils expliquent leurs départs ou leurs projets de départs, les Israéliens que nous avons rencontrés dressent ainsi en creux une série de revendications et de besoins auxquels leur pays natal semble ne plus pouvoir répondre. En cela, et sans

être nécessairement pensé ou vécu comme un acte militant par les principaux concernés, quitter Israël peut être appréhendé comme l'expression d'une remise en question par le bas du sionisme opérée par une partie de l'élite en déclin du pays.

Bibliographie

- ADERET O. (2013), « New Hebrew magazine seeks to connect Israelis with locals », *Haaretz*, 11 janvier 2013. En ligne, consulté le 26 juillet 2015. URL : <http://www.haaretz.com/life/culture/premium-1.555641>.
- BANK OF ISRAEL (2012), « The middle class in Israel », Communiqué de presse. En ligne, consulté le 19 août 2016. URL : <https://www.boi.org.il/press/eng/.../120313b>.
- BAR-TAL D. (1983), *The Masada syndrome: a case of central belief*, International Center for Peace in the Middle East.
- BEINE M., DOCQUIER F., SCHIFF M. (2008), « Brain Drain and Its Determinants: A Major Issue for Small States », *IDEAS Working Paper Series from RePEc*, n° 3398.
- BEN-DAVID D. (2007), « Soaring Minds: The Flight of Israel's Economists », *Contemporary Economic Policy*, vol. 27, n° 3, p. 363-379.
- BLIDON M., GUERIN PACE F. (2013), « Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays », *Sociologie*, vol. 4, n° 2, p. 119-38.
- BULLE S. (2013), « "L'État nous quitte" : question sociale, question urbaine et culturelle en Israël », *Mouvements*, vol. 74, n° 2, p. 42-51.
- CHAMIE J., MIRKIN B. (2011), « The million missing Israelis », *Foreign Policy*, 5 juillet 2011. En ligne, consulté le 13 août 2015. URL : <http://foreignpolicy.com/2011/07/05/the-million-missing-israelis/>.
- COHEN R. (2005), « Israeli diaspora », in EMBER M., EMBER C., STOGGARD I. (dir), *Encyclopedia of Diasporas: Immigrants and Refugees Cultures Around the World*, New York, Springer, p. 136-143.
- COHEN Y. (2011), « Israeli-born emigrants: Size, destinations and selectivity », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 52, n° 1-2, p. 45-62.
- COHEN Y., HABERFELD Y. (2003), « Economic Integration among Children of Israeli Immigrants in the United States », *International Migration*, vol. 41, n° 4, p. 141-59.
- COHEN Y., HABERFELD Y., KRISTAL T. (2007), « Ethnicity and Mixed Ethnicity: Educational Gaps among Israeli-Born Jews », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, n° 5, p. 896-917.
- DELLA PERGOLA S. (2011), « Migration from Israel », in *Jewish Demographic Policies. Population Trends and Options in Israel and in the Diaspora*, Rapport pour le Jewish

- People Policy Institute, p. 151-157. En ligne, consulté le 18 août 2016.
URL : http://jppi.org.il/uploads/Migration_from_Israel.pdf.
- DIECKHOFF A. (2003), « Israël : le retour du complexe de Massada », in A. DIECKHOFF, R. LEVEAU (dir), *Israéliens et Palestiniens. La guerre en partage*, Paris, Balland, p. 123-152.
- GOLD S. J. (1997), « Transnationalism and Vocabularies of Motive in International Migration: The Case of Israelis in the United States », *Sociological Perspectives: Official Publication of the Pacific Sociological Association*, vol. 40, n° 3, p. 409-427.
- GOLD S. J. (2002), *The Israeli Diaspora*, Global Diasporas, Seattle, University of Washington Press.
- HARPAZ Y. (2013), « Rooted Cosmopolitans: Israelis with a European Passport – History, Property, Identity », *International Migration Review*, vol. 47, n° 1, p. 166-206.
- KIMMERLING B. (2001), *The Invention and Decline of Israeliness: State, Society, and the Military*, *The S. Mark Taper Foundation Imprint in Jewish Studies*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.
- LEV ARI L. (2008), *The American Dream – For Men Only? Gender, Immigration and the Assimilation of Israelis in the United States*, El Paso, TX, LFB Scholarly Publishing LLC.
- LUSTICK IAN S. (2011), « Israel's Migration Balance. Demography, Politics, and Ideology », *Israel Studies Review*, vol. 26, n° 1, p. 33-65.
- MERTON R. (1965), *On the Shoulders of Giants: A Shandean Postscript*, Post-Italianate edition, Chicago, University of Chicago Press.
- MOCH L. P. (1992), *Moving Europeans: Migration in Western Europe since 1650*, *Interdisciplinary Studies in History*, Bloomington, Indiana University Press.
- ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT (2013), « Country fact sheet: Israel ». En ligne, consulté le 13 septembre 2015.
URL : <https://www.oecd.org/gov/Israel.pdf>.
- PACALET A. (2014), « La tentation de la Diaspora : étude des motivations de la jeunesse israélienne à l'émigration », rapport pour le Centre de recherche français à Jérusalem.
- REBHUN U., LEV ARI L. (2010), *American Israelis: Migration, Transnationalism, and Diasporic Identity*, *Jewish Identities in a Changing World*, vol. 13, Leiden, Boston, Brill.
- SHALEV M. (2012), « The economic background of the social protest of summer 2011 », *State of the Nation Report – Society, Economy and Policy 2011-2012*, TAUB Center for Social Policy Studies in Israel.

- SHOKEID M. (1988), *Children of Circumstances: Israeli Emigrants in New York*, Anthropology of Contemporary Issues, Ithaca, Cornell University Press.
- SLEZKINE Y. (2009), *Le siècle juif*, Hors collection Sciences humaines, Paris, la Découverte.
- SOBEL Z. (1986), *Migrants from the Promised Land*, New Observations, New Brunswick, N.J., Transaction Books.
- VERGES DE M. (2015), « La crise du logement, enjeu des élections en Israël », *Le Monde*, 14 mars 2015. En ligne, consulté le 12 août 2015.
URL : http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/03/14/la-crise-du-logement-enjeu-des-elections-en-israel_4593559_3234.html.
- YIFTACHEL O. (1997), « Nation Building or Ethnic Fragmentation? Frontier Settlement and Collective Identities in Israel », *Space and Polity*, vol. 1, n° 2, p. 149-169.
- YIFTACHEL O. (2000), « Social Control, Urban Planning and Ethno-Class Relations: Mizrahi Jews in Israel's "Development Towns" », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n° 2, p. 418-38.